



42^{ème} COLLOQUE de l'association DROIT & COMMERCE

Deauville

Vendredi 24 mars après-midi et samedi 25 mars 2017

UN NOUVEAU DROIT DES CONTRATS AU SERVICE DU DROIT FRANÇAIS DES AFFAIRES

Direction scientifique :

Monsieur Hugo BARBIER

Agrégé des facultés de droit

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

La réforme du droit des contrats intervenue par voie d'ordonnance le 10 février 2016 emporte avec elle une évolution majeure du droit des affaires français.

L'applicabilité du nouveau droit commun aux contrats d'affaires, source en elle-même de questions essentielles d'articulation, offre aux praticiens un nouvel espace. Investir pleinement ce champ nouveau pour la technique contractuelle, mais aussi prendre la mesure du remodelage des domaines d'intervention du juge, là sont les clefs d'une appropriation progressive de la réforme, source demain, peut-être, d'une nouvelle place du droit français sur la scène internationale.

Les espoirs fondés sont grands. Un habile maniement des nouveaux textes promet des gains d'efficacité des principales opérations économiques, qu'elles soient sociétaires, industrielles ou financières, d'où peut s'évincer un regain du modèle contractuel français.

Mais les défis sont à l'avenant. Comment préserver la sécurité juridique des réseaux de distribution face à l'essor du contrôle de l'équilibre contractuel ? Comment assurer la force obligatoire des contrats de longue durée à l'épreuve notamment d'une possible révision pour imprévision ? Comment articuler le droit des entreprises en difficulté avec nombre de dispositions nouvelles ?

Il revient désormais à chacun de se saisir des nouvelles règles contractuelles pour en tirer le meilleur parti et ainsi faire évoluer, à la faveur de cette reviviscence de la théorie du contrat, la pratique du droit des affaires.

Renseignements et inscriptions :

Madame Isabelle AUBARD

74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS – Tel/Fax : 01 46 28 38 37

Email : isabelle.aubard@droit-et-commerce.org

Site de l'association : www.droit-et-commerce.org

Ce colloque sera validé pour 12h au titre de la formation professionnelle continue des avocats

Colloque éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables

Une attestation de présence au titre de la formation continue sera remise aux participants à l'issue du colloque (elle sera directement adressée par nos soins, à l'Ordre, pour les avocats inscrits au barreau de Paris)

Vendredi 24 mars 2017

12h30

Déjeuner buffet au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière

Accueil des participants à partir de 14h

Travaux : Salon « Le Deauville » de l'hôtel Royal Barrière

Après-midi de 14h30 à 18h30

Présidence de Madame Agnès MOUILLARD

*Présidente de la Chambre commerciale, financière
et économique de la Cour de cassation*

ALLOCUTION DE BIENVENUE

du président de l'association Droit & Commerce

1. PROPOS INTRODUCTIFS

Monsieur Hugo BARBIER

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

UN NOUVEL ESPACE POUR LE DROIT DES AFFAIRES

**2. L'APPLICABILITÉ DU DROIT COMMUN DES CONTRATS AU
DROIT DES AFFAIRES**

Monsieur Bertrand FAGES

Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

3. UN CHAMP NOUVEAU POUR LA TECHNIQUE CONTRACTUELLE

Monsieur Jean-Pierre GRANDJEAN

Avocat au barreau de Paris, Clifford Chance

Pause

4. LE NOUVEL OFFICE DU JUGE

Monsieur Vincent VIGNEAU

Conseiller à la Cour de cassation

Professeur associé à l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines

**5. LA NOUVELLE PLACE DU DROIT FRANÇAIS DANS L'ESPACE
INTERNATIONAL**

Madame Béatrice DESHAYES

Avocate aux barreaux de Cologne et Paris, Hertslet Wolfer & Heintz

Discussion avec la salle

20h : Dîner de gala

au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière

(Tenue de cocktail)

Samedi 25 mars 2017

Matinée de 9h à 12h30

Présidence de Monsieur Jean-Luc STOESSLÉ
Premier Président de la Cour d'appel de Caen

L'ENJEU : L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS ÉCONOMIQUES

6. LES OPÉRATIONS SOCIÉTAIRES

6-1 Statuts et pactes

Monsieur Bruno DONDERO,
Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

6-2 Acquisitions et fusions

Monsieur Sébastien PRAT
Avocat au barreau de Paris, Bredin Prat

Pause

7. LES OPÉRATIONS INDUSTRIELLES

Madame Stéphanie FOUGOU
Directrice juridique, groupe Vallourec - Présidente de l'association Française des Juristes d'Entreprise

8. LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Monsieur Franck JULIEN
Senior legal counsel - Exécutive director, Crédit Agricole

Discussion avec la salle

12h30

Déjeuner au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière

Après-midi de 14h à 18h

Présidence de Monsieur Jean MESSINESI

Président du Tribunal de commerce de Paris

LE DÉFI : LA CONFIANCE DANS LES RELATIONS D’AFFAIRES

9. ACCLIMATER LA RÉVISION POUR IMPRÉVISION DANS LES CONTRATS EN DROIT FRANÇAIS

Madame Julia HEINICH

Professeur à l'Université de Bourgogne

10. MAINTENIR LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Monsieur Gilbert PARLÉANI

Avocat au barreau de Paris - Professeur émérite de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

11. ARTICULER LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS ET LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Monsieur Stéphane GORRIAS

Mandataire judiciaire

Discussion avec la salle

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Monsieur Laurent AYNÈS

Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

CLÔTURE

Les actes du colloque seront publiés par les éditions Lextenso à la revue la Gazette du Palais

Hébergement

Hôtel Royal Barrière de Deauville

Adresse : Boulevard Eugène Cornuché -14800 Deauville

Travaux

Hôtel Royal Barrière de Deauville – Salon Le Deauville

Repas

Restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière de Deauville

Bulletin d'Inscription

Ce bulletin est également mis en ligne sur le site : www.droit-et-commerce.org

Colloque des 24 et 25 mars 2017

A retourner impérativement avant le 11 mars 2017 à :
Isabelle AUBARD – 74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS
isabelle.aubard@droit-et-commerce.org - Tel/Fax: 01 46 28 38 37
accompagné du règlement

Merci de remplir ces lignes intégralement, elles serviront à renseigner la liste des participants

Nom : Prénom :

Profession/Titre :

Si avocat : vous êtes inscrit au Barreau de Paris : OUI ou au Barreau de :

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Portable : Fax :

Email :

**participera au colloque des 24 et 25 mars 2017
et sera accompagné(e) de :**

Nom : Prénom :

Lignes ci-dessous à remplir si la seconde personne partageant la chambre participe aux travaux

Profession/Titre :

Si avocat : vous êtes inscrit au Barreau de Paris : OUI ou au Barreau de :

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Portable : Fax :

Email :

Si vous choisissez une inscription au séminaire avec hébergement à l'hôtel du congrès : Dans le cas où l'accompagnant participe aux travaux, un supplément de 170€ est à rajouter aux tarifs indiqués au verso
Accompagnant participera aux travaux OUI NON
selon les modalités suivantes (voir au verso)

Utilisera (ont) le car entre la gare de Deauville à l'aller et celle de Lisieux au retour et l'hôtel Royal

à l'arrivée à Deauville du train de Paris le vendredi 24 mars à 13h48.

(Départ de Paris gare Saint-Lazare à 11h45)

Et pour plus de confort, nous vous proposons une navette jusqu'à Lisieux le samedi 25 mars

au départ de l'hôtel Royal pour la gare de Lisieux le samedi 25 mars pour le train de 19h36 (Arrivée à la gare Paris Saint-Lazare à 21h16)

Désire (nt) recevoir un fichet SNCF accordant 20% de réduction sur l'aller-retour Paris Deauville aux dates du colloque et horaires de votre choix. Utilisable en 1^{er} et 2^{cd} classes.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, ce séminaire est validé au titre de la formation professionnelle des avocats. Il est également susceptible d'être éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables. Une attestation de présence sera remise sur place, à titre justificatif. Pour les avocats inscrits au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre.

L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT À L'ORDRE DE EURL DROIT ET COMMERCE

